

# Présence allemande aux foires de Champagne (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)

par Jean-Marie Yante

*Au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les marchands allemands participèrent aux foires de Champagne.*

*Leur présence et leur activité restent assez peu connues.*

Les connaissances actuelles sur la participation de marchands allemands aux foires de Champagne au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles reposent pour l'essentiel sur le travail ancien mais toujours incontournable de Félix Bourquelot (1) et sur un article richement documenté publié en 1939 par le Suisse Hektor Ammann (2). Des contributions allemandes plus récentes n'apportent aucun élément neuf (3).

Laissant ici délibérément de côté tout ce qui concerne l'importante participation aux foires de marchands des Pays-Bas (4), relevant pour une large part de l'Empire, et l'espace lorrain, autre terre d'Empire mais à composante majoritairement romane (5), on ordonne la documentation actuellement disponible autour de cinq types d'indices : les infrastructures spécifiques d'accueil pour les Allemands dans les villes de foires, les relations plus ou moins suivies avec diverses composantes du monde germanique, les articles en provenance de celui-ci, les relations d'autres villes champenoises avec lui, enfin l'établissement durable d'Allemands dans le comté. D'emblée, force est de constater qu'aucune preuve d'une présence allemande aux foires au XII<sup>e</sup> siècle n'a pu être recueillie. On n'oserait en conclure que les rendez-vous de Troyes, Provins, Bar-sur-Aube et Lagny n'ont que tardivement attiré ces marchands. Le dossier provi-

nois et la pratique bien établie au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle d'emprunts aux foires par des prélats allemands infirmeraient le propos.

Au XIII<sup>e</sup> siècle et généralement encore au XIV<sup>e</sup> siècle, les marchands allemands disposent dans trois des quatre villes de foires de maisons ou halles, à la fois lieux de vente, de stockage et d'hébergement pour les hommes et les attelages (6). En 1211, référence est faite à une rue des Allemands (*vicus Allemannorum*) dans la ville basse de Provins. A Bar-sur-Aube, une *court aux Allemands* (ou *curtis Allemannorum*) est mentionnée depuis la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et encore au XVI<sup>e</sup> siècle. De nombreux documents concernent, dès 1270 et jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'immeuble réservé aux Allemands fréquentant les foires de Troyes. Cet immeuble, dans lequel ils s'adonnent au commerce des toiles, appartient au souverain et est situé entre le Temple et le quartier des changeurs, dans la rue *de la prevoté de Pons*. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le loyer de ce bien accuse une chute spectaculaire. Aucun amateur ne se présente même à certains moments. Ce sont là d'incontestables indices d'une désaffection des rendez-vous champenois (7). A ces établissements accueillant les Allemands s'ajoutent à Bar-sur-Aube la maison de Fribourg (-en-Brigau) en 1264 et celle de Bâle attestée en 1276-1278 et encore en